



# SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

fondée par André MOTTE DIT FALISSE et Ernest LEHAIRE.

Asbl agréée par le Ministère des Finances. Rue de Tilleur, 54 – B-4420 Saint-Nicolas – Belgique

## PROJET "MABOKO LISANGA" À BUMBA, RDC

**MABOKO LISANGA. SOUTIEN À LA FORMATION DE FILLES MÈRES AU SEIN D'UN ATELIER DE COUTURE.**

Nous vous demandons un soutien à la formation de filles mères au sein d'un atelier de couture qu'une ONG congolaise du nom « Maboko lisanga » (« La Main dans la Main » en lingala), basée à Bumba en RDC et centrée sur des projets de développement de cette région particulièrement défavorisée, vient de mettre sur pied.

### LE CONTEXTE

La ville de **Bumba**, en République Démocratique du Congo, est située sur le bord du fleuve Congo, au coeur de la forêt équatoriale. La cité comprend aujourd'hui environ 500.000 habitants. Comme tout centre urbain de l'Afrique centrale, elle dessert un territoire beaucoup plus vaste et du même nom. Le territoire de Bumba compte une population qui dépasse le million d'habitants.

Depuis le nouveau découpage territorial de 2005, le territoire s'inscrit dans la province de la Mongala, partie de l'ancienne province de l'Équateur.

Dans ce territoire, la population est essentiellement paysanne. Elle vit principalement de l'agriculture, de la pêche et du commerce. Elle produit le riz, la banane, le maïs, l'arachide, l'igname, le manioc, l'huile de palme, l'hévéa... et essaie de distribuer ces produits dans des conditions de communications difficiles : par

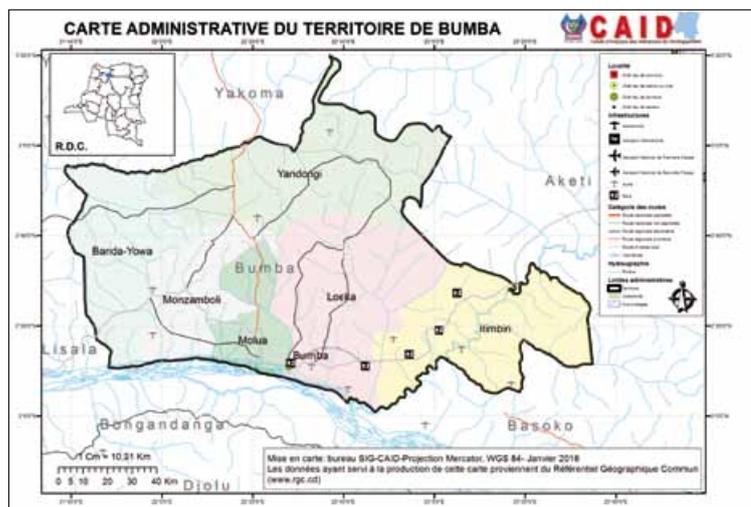


La formation « couture » commencée en avril 2017

routes de terre régulièrement coupées par les pluies, par cours d'eau régulièrement encombrés d'arbres tombés, par avion léger irrégulier et très cher grâce à un petit aéroport local, par espoir de train car la Société des Chemins de fer Uelé-Fleuve est ruinée. La dernière ligne qui partait de Bumba vers Isiro, vers l'Est du pays a été vandalisée depuis plusieurs années. Une bonne partie de la voie ferrée a été dérobée. Seule la route relie Bumba à Aketi qui est également accessible par la rivière Itimbiri, peu navigable, principalement en saison sèche. Les moyens de communication sont déplorables, le commerce local en pâtit largement, la population le paie cash.

**SOS EA a décidé de soutenir durablement et à long terme le PROJET MOKAMO, en République démocratique du Congo. Voir l'article complet dans les pages intérieures pour les détails.**

# PROJET « MABOKO LISANGA » À BUMBA, RDC :



Les habitants n'ont donc pas la possibilité de développer un commerce qui leur permettrait de rentabiliser leurs productions et d'augmenter leur niveau de vie. La précarité est extrême, l'ancienne province de l'Équateur est à cet égard une des plus pauvres du pays.

Bumba est plongé dans la pauvreté et la misère. Aujourd'hui, les familles vivent avec moins d'un dollar par jour. Les hôpitaux sont dans un état de délabrement avancé. Les écoles sont en ruine, sans bancs ni tables. Certains élèves étudient à même le sol.

## LA SOCIÉTÉ CIVILE

Des ONG tâchent tant bien que mal de solidariser les habitants dans des projets de développement porteurs. La pauvreté des moyens de communication et la rareté des aides économiques externes n'en facilitent pas l'évolution.

Les Églises sont sans conteste les structures les plus solides, à condition bien entendu qu'elles ne tombent pas dans le clientélisme intéressé comme nombre de sectes bien accrochées dans les pays pauvres. À cet égard, il faut reconnaître que l'Église catholique locale est restée fidèle à un projet de développement économique et social au bénéfice de tous. Ce projet, elle ose le rappeler avec vigueur quitte à contester le pouvoir en place selon un rapport de force parfois très conflictuel.



Transport de marchandises dans Bumba

## PARTENAIRE CONGOLAIS LOCAL

ONG « Maboko lisanga »

(« La Main dans la Main » en lingala)

Avenue Aketi, n° 1562 à Bumba

République Démocratique du Congo

représenté par :

Abbé Edouard LITAMBALA Mbuli, président,

(mail : <mailto:mbuliedo@gmail.com>)

Monseigneur Jérôme MAKILA, trésorier

Monsieur Richard MOGOLO, secrétaire

L'ONG Congolaise « Maboko lisanga » (La Main dans la Main en lingala) est basée à Bumba, elle a été fondée par des responsables de la paroisse catholique Saint-André. Elle est centrée sur des projets de développement de cette région particulièrement défavorisée. Ses membres bénévoles la soutiennent dans une ligne dynamique et réaliste.

Fonctionnant déjà depuis plus de 10 ans, elle compte à son actif un certain nombre de réalisations comme le curage de la rivière Molua qui a permis de désenclaver les villages qui la jouxtent, la création d'une petite porcherie, la construction de bancs pour une école primaire...

Son travail est remarquable, reposant en particulier sur une manière très saine d'envisager la coopération au développement. Il ne s'agit pas d'élaborer de grands projets pensés à l'extérieur, financièrement inaccessibles ou dont la pérennité serait conditionnée à l'appui étranger. L'ONG s'informe et s'éclaire des conseils externes mais elle décide seule des projets qu'elle développe et qu'elle met en oeuvre elle-même, en tenant compte de ses ressources humaines et matérielles, des compétences mobilisables et bien entendu des besoins locaux.

Certains projets nécessitent un soutien externe qui est toujours limité au démarrage. L'objectif est chaque fois d'initier des actions porteuses de développement, à destination des populations déshéritées, dans un esprit de justice et une perspective d'autonomie à court ou moyen terme.

Enfin, sa gestion très saine bénéficie d'une expertise interne. Les comptes sont publics et sont présentés aux partenaires en toute clarté.

# SOUTIEN À LA FORMATION DE FILLES MÈRES



Une fille prépare le repas familial

## L'INSERTION SOCIALE EST DIFFICILE

Les liens sociaux sont assez forts dans une société qui est très attachée à la tradition. Ce peut être une force comme une faiblesse. La pauvreté et le manque de formation de nombre de jeunes les tiennent à l'écart de tout projet de développement un peu ambitieux...

En particulier, les jeunes filles demeurent les moins instruites. Occupées aux tâches ménagères ou agricoles parce que les techniques de l'agriculture extensive exigent beaucoup de main d'œuvre malgré leur faible rendement, celles qui ont eu la chance de fréquenter l'école la quittent beaucoup plus tôt que les garçons. Ce peut être dès la 4<sup>e</sup> année primaire pour des mises en ménage ! Ce manque d'instruction les rend très vulnérables.

De nombreuses filles se retrouvent mamans à un très jeune âge, le père parfois inconnu disparaît dans la nature. Rejetées par leur entourage et sans compétences affinées à valoriser, les filles-mères sont les plus précaires en marge d'une société déjà très pauvre. C'est pourquoi l'ONG « Maboko lisanga » a décidé d'organiser à leur intention un atelier de formation à la couture qui leur donnerait la possibilité d'un ancrage social et économique viable.

## ATELIER DE COUTURE POUR FILLES-MÈRES

Le bâtiment est actuellement terminé, il est équipé très sommairement. C'est un local en blocs, au toit de tôles et sans électricité. Douze machines à coudre manuelles y sont installées : machines

à manivelle ou à pédales. Une première formation d'un groupe de 12 filles-mères est actuellement assurée par deux tailleurs professionnels. Elle s'étendra sur 4 à 5 mois. Le but est de donner aux filles une technicité de qualité qui leur permettra de subvenir aux besoins de leur jeune famille. Ce module de formation sera suivi par d'autres, en fonction des besoins locaux.

L'atelier de couture est géré au quotidien et bénévolement par Henriette Manga, directrice de l'école primaire catholique Notre-Dame à Bumba. Sa responsabilité au sein de l'ONG comprend la supervision des formateurs (deux tailleurs professionnels), l'état du matériel, la sélection des candidates et leur suivi en cours de formation.

Actuellement la demande est tellement forte que les modules se remplissent sans qu'aucune annonce préalable ne soit faite. Les inscriptions affluent sans publicité, soulignant la nécessité du projet.

Du fait de leur précarité, l'ONG ne peut pas demander de contribution financière aux filles-mères autre que symbolique. Cette contribution ne permettra donc jamais l'autonomie de l'atelier. Il faut rechercher d'autres voies de financement. Elles existent au sein même de l'atelier de couture. On pense notamment d'une part à la vente de vêtements produits dans le cadre de la formation (dont les uniformes scolaires qui sont obligatoires dans tout le pays et qui représentent un marché potentiel accessible) et d'autre part à la location de l'infrastructure à des professionnels pendant certaines périodes d'inactivités. Mais cela ne se fera que progressivement.

Il est donc indispensable à l'heure actuelle de financer de manière externe au moins 2 ou 3 modules à 650 € soit un montant de 1950 € pour trois modules.

Enfin, l'idéal serait de pouvoir offrir à chaque fille et au terme de sa formation, une machine qui lui permettra de réaliser ses premiers travaux. Cela demanderait un budget complémentaire d'environ 1200 € par module. En effet, on peut trouver sur le marché local des machines manuelles à 100 €. Même si elles sont de moindre qualité que certaines machines qu'on pourrait importer, elles bénéficient d'un service après-vente soutenu par des compétences techniques locales. Soutenir trois modules de formation avec une machine offerte à 36 filles-mères s'élèverait donc à : 5550 €. C'est ce projet que nous vous demandons de soutenir. SOS EA a le souci de venir en aide aux enfants abandonnés. C'est bien le cas des enfants des trop nombreuses filles-mères pour l'avenir desquels nous voulons intervenir.

# AU SEIN D'UN ATELIER DE COUTURE

Pour le fonctionnement de l'atelier, il faut prévoir par module de formation :

Objet	Coût mensuel	Coût sur 5 mois	Total en €
Paieement des 2 formateurs	120.000,00 FC	600.000,00 FC	400,00 €
Paieement de la sentinelle	40.000,00 FC	200.000,00 FC	133,33 €
Réparations et matériel didactique		175.000,00 FC	116,67 €
Total		975.000,00 FC	650,00 €

FC : Franc congolais

## LE REPRÉSENTANT RESPONSABLE EN BELGIQUE POUR CE PROJET EST :

Yannick DUPAGNE - [yannick.dupagne@gmail.com](mailto:yannick.dupagne@gmail.com)

Il est secrétaire de l'ASBL belge « La Main dans la Main » qui soutient l'ONG Congolaise du même nom « Maboko lisanga » (en lingala) basée à Bumba. Il est fraîchement pensionné et vient de travailler bénévolement deux mois à Bumba en tant que professeur invité de l'ISP-Bumba (Institut Supérieur Pédagogique).

Yannick DUPAGNE vient de publier un livre aux éditions l'Harmattan sur l'expérience vécue à Bumba et sa rencontre avec les acteurs de ce coin perdu de l'équateur congolais. Bien entendu, ce récit est en lien direct avec les motivations de la

demande de soutien à l'atelier de couture de ce Bulletin. Le livre est sorti et est désormais disponible en librairie et sur les sites Internet de l'Harmattan et d'Amazon.

Coll. Écrire l'Afrique  
142 pages • 15,5 euros • juillet 2017  
EAN : 9782343124599



## PROJET MOKAMO

Dans le Bulletin de Avril-Juin 2016, nous vous sollicitons pour la construction d'un atelier polyvalent à Mokamo, Territoire de Masi-Manimba, Province du Kwilu (ex Bandundu) en République démocratique du Congo.

Grâce à vos dons, nous avons pu envoyer l'argent nécessaire à la construction du bâtiment. Depuis **SOS Enfants Abandonnés a décidé d'aider de manière plus structurelle et dans le temps ce beau projet** soutenu par un groupe de bénévoles en Belgique qui assurent une efficacité optimale au partenariat mis en place avec le gestionnaire local et les représentants des associations locales de développement. Un accompagnement est prodigué aux gestionnaires locaux, sans aucune ingérence dans la gestion mise en place. Le projet a débuté avec la réhabilitation de l'hôpital et l'accompagnement du projet d'autonomisation de celui-ci. Un atout essentiel a été la réinstallation, effective depuis septembre 2010, d'une congrégation religieuse féminine implantée au Congo – les Sœurs de la Charité de Namur - dans les murs d'un couvent proche de l'hôpital : cette congrégation est active dans

le domaine de la santé: une sœur est médecin, plusieurs autres sont infirmières. Mais la mission d'un hôpital n'est pas seulement sanitaire. Il peut fonctionner comme un pôle attractif et générer autour de lui une activité sociale et économique qui mérite d'être encouragée, particulièrement au sein d'une population marquée par une grande indigence.

Les objectifs du projet MOKAMO sont :

- Réduire la mortalité au sein de la région.
- Assurer des soins à la population locale, très pauvre.
- Et pour cela, réhabiliter l'hôpital et aider à la pérennisation de celui-ci.
- Permettre le développement de la population locale à travers des actions sanitaires et sociales, portées notamment par des femmes de Mokamo.
- Maintenir et rénover les infrastructures

SOS EA a ouvert un compte spécial BE580018 1947 5779 sur lequel vous pouvez effectuer vos dons dédiés au Projet Mokamo. Ils sont déductibles et cumulables avec vos autres dons sur les comptes de SOS EA (minimum 40 €/an).



## NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE SINDI, À BOMA, EN RDC

Notre Bulletin n°1 de 2017 faisait appel à votre générosité pour reconstruire et consolider la passerelle de l'école de Sindi, à Boma, en RDC, emportée par une inondation. Grâce à vos dons nous avons pu aider l'association et les enfants de l'école primaire.

L'Abbé Roger Pholo Thuadi, président de l'ASBL « Œuvres pour l'enfance défavorisée » à Boma en République Démocratique du Congo nous écrit :

*« Merci une fois de plus pour l'aide financière qui vient de nous permettre de réhabiliter la passerelle qui donne accès à l'école et désenclave tout le quartier de Sindi. Nous avons travaillé sans repos pour réaliser ce travail étant donné que le temps de vacances s'approchait. »*

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, fin juillet, l'Abbé Pholo, de passage en Belgique et en route pour la Normandie pour un ministère de vacances. Nous avons été très touché par son témoignage. Il voulait nous remercier directement pour l'argent que nous lui avons récemment envoyé. Il voulait que l'on se rende compte de l'importance pour la vie de sa communauté et la vie des enfants de l'argent que nous leur envoyons. Il qualifiait notre action de formidable, renversant la proposition, alors que c'est lui qui est admirable dans son action.

L'Abbé Roger Pholo nous a également parlé d'un projet de dispensaire mais nous en reparlerons plus tard.

## COMMENT NOUS AIDER À SECOURIR LES ENFANTS ABANDONNÉS DES PAYS DU SUD.

Beaucoup d'entre vous nous aident en effectuant un **don**, soit ponctuel pour favoriser un projet précis, soit en organisant un versement périodique tout au long de l'année. Nous vous rappelons que vos dons sont **déductibles fiscalement** à partir de 40 euros par an ou 3,5 euros par mois pendant douze mois.

Vous avez également la possibilité d'inclure une disposition dans votre **testament** ; mentionnez SOS Enfants Abandonnés dans votre testament et vous assurez l'avenir de ces enfants oubliés des pays du Sud.

Le legs c'est un élan de solidarité pour la vie. Faire un legs à SOS Enfants Abandonnés vous permet d'aider des enfants en détresse, même si vous n'êtes plus là. C'est une idée qui plait à de nombreuses personnes et qui leur donne un sentiment de satisfaction.

### QUELLES SONT LES MANIÈRES D'INCLURE UNE DISPOSITION POUR SOS EA DANS SON TESTAMENT?

Si vous ne rédigez pas de testament, votre héritage sera réparti selon la loi. Généralement, les enfants et l'époux/épouse survivant seront désignés en tant qu'héritiers. Ils sont les héritiers légaux mais également les héritiers "réservataires". Ceci implique qu'ils ont droit à une part de la succession dont ils ne peuvent être privés (la part réservataire ou la réserve). Aucun testament ne peut atteindre à ce droit. Ainsi, l'époux/épouse survivant a toujours droit à l'usufruit de la moitié de la succession. Si le défunt laisse des enfants, la loi prévoit qu'ils ont également droit à une part réservataire de la succession. La part réservataire dépendra du nombre d'enfants. En tout cas, une partie de votre succession reste disponible et vous pouvez en toute liberté décider à qui vous la voulez léguer.

Et si vous n'avez pas d'enfants?

Si vous n'avez pas d'héritiers ayant droit à une part réservataire de la succession (époux/épouse, enfants, petits-enfants ou parents), vous avez le droit de léguer une part ou la totalité de votre patrimoine à une fondation ou à une association. En outre, si vous optez pour un legs en duo, les autres héritiers paieront moins de droits de succession.

La rédaction d'un testament vous permet de choisir vos héritiers. N'oubliez pas de mentionner le nom complet des personnes concernées ainsi que leur adresse, la date et leur lieu de naissance. Si vous couchez une association caritative dans votre testament, faites mention de la dénomination, de l'adresse et du numéro d'entreprise de l'association.

Le **notaire** est le meilleur conseiller pour votre testament. Pour trouver un notaire près de chez vous consultez le site [www.notaire.be](http://www.notaire.be) ou demandez-nous. La première consultation chez un notaire est gratuite.

Visitez notre site :  
[www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

